

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le 26 avril 2017

Présents : Pierre Le Boucher, Pierre Gueutier, Annick Martin, Hervé Nivet, Bénédicte Boiron Layus, Edwige Diacono, Arnaud Fautrat, Eric Blanchot, François Coudray, Yves Satin, Didier Aveline, Pierre Yves Bernard, Yann Colin, Christophe Laurence, Ronan LE GOFF, Alain Declochez, Eric Coulon.

Excusés : Michel Pinson,

Invités : Yvon Furet Directeur CDV 22

Ordre du jour :

- Constitution des commissions du CDV (en fonction de celles de la Ligue)
- Point sur la délivrance des passeports au niveau des clubs Costarmoricains
 - Enquête à mener : quelle contribution des clubs aux réseaux du développement (en liaison avec la Ligue)
- Dévolution des actifs matériels et financiers du CDVH vers le CDV
 - Identification du matériel à conserver ou à vendre
 - Procédure de mise en vente
- Plan départemental de transition pour le développement de la voile habitable sportive « jeune » 2017/2018: Subvention du Conseil Départemental
- Point sur les évènements à venir (Coupe de Bretagne, ETDV, Côtes d'Armor Tour,..)
- Questions diverses

Constitution des commissions du CDV (en fonction de celles de la Ligue)

Il est décidé d'adopter l'organisation mise en place par la Ligue :

- **Une commission « Sport en club »** intégrant le développement avec les EFV et les Spots nautiques, la formation, la voile à l'école et globalement la vie des clubs. Cette commission sera animée par Arnaud Fautrat et le dossier Voile à l'école par Hervé Nivet. Les autres administrateurs positionnés sur cette commission sont : Eric Coulon, Christophe Laurence, François Coudray et Yves Satin.
 - **Une commission « Sport en compétition »** intégrant la voile de compétition en voile légère et en voile habitable. Cette commission sera animée par Ronan Le Goff et le dossier Voile à habitable par Pierre Le Boucher. Les autres administrateurs positionnés sur la voile légère sont : Annick Martin, Bénédicte Boiron Layus, Edwige Diacono et Pierre Gueutier. Pour la voile habitable il s'agit de Yann Colin, Pierre-Yves Bernard, Didier Aveline, Christophe Laurence et Alain Declochez.
- **Une commission « Arbitrage »** animée par Annick Martin. Les autres administrateurs impliqués dans cette commission sont : Didier Aveline, Bénédicte Boiron Layus.

Par ailleurs le CDV 22 a été saisi d'une demande particulière : Danièle Le Sech trésorière actuelle du CDVH, souhaiterait intégrer le CA du CDV. Le CA du CDV propose dans un premier temps de l'intégrer comme invité au CA. Elle devra faire une demande par écrit et disposer d'une licence dans un club costarmoricain. Ensuite sa candidature pourra être validée lors de la prochaine Assemblée Générale.

Point sur la délivrance des passeports au niveau des clubs Costarmoricains

Les 20 EFV du 22 ont été interrogées et sur les 16 réponses reçues 14 ont annoncé qu'elles continuaient à diffuser le passeport, deux structures proposeront au choix du client en fonction de la présentation d'un certificat médical ou pas.

Donc la projection de diffusion du passeport pour 2017 est de 11238 passeports contre 14378 en 2016 sachant qu'il manque encore 4 réponses de club. Le CDV 22 n'est pas aussi impacté que les autres départements. Cependant il faut noter que les clubs interrogés s'engagent uniquement sur l'année 2017 car ils sont en attente de nouvelles propositions des instances fédérales en fonction des attentes exprimées dans l'enquête ci-dessous.

Enquête à mener : quelle contribution des clubs aux réseaux du développement (en liaison avec la Ligue)

Voir en annexe les retours de l'enquête menée au niveau Bretagne

Dévolution des actifs matériels et financiers du CDVH vers le CDV

Identification du matériel à conserver ou à vendre

Voir en annexe la liste du matériel

Procédure de mise en vente

Lorsque les comptes 2017 du CDVH seront arrêtés (Encore quelques produits à rentrer dont une subvention de la région) la dévolution du matériel au CDV pourra être effectuée (normalement courant mai). Une partie du matériel sera conservée pour être mis en convention auprès des clubs sur des projets sportifs. Le reste sera vendu de manière prioritaire aux clubs des Côtes d'Armor.

Concernant le petit matériel (matériel d'atelier et pièces d'accastillage) un inventaire précis sera fait d'ici l'automne de façon à mettre de côté le matériel destiné à l'entretien des bateaux sous convention et le reste sera vendu sur listing diffusé prioritairement aux clubs.

Plan départemental de transition pour le développement de la voile habitable sportive « jeune » 2017/2018: Subvention du Conseil Départemental

Le Conseil Départemental a répondu favorablement à notre demande de subvention, il devrait donc accompagner à hauteur de 70 000 € le Plan départemental de transition pour le développement de la voile habitable sportive « jeune » 2017/2018. Ce plan prévoit une aide à l'encadrement des entraînements sous forme de « vacations entraîneurs », des aides à la séance au niveau des lycées et des achats de matériel sportif.

Point sur les évènements à venir (Coupe de Bretagne, ETVD, Côtes d'Armor Tour,..)

La Coupe de Bretagne approche, les derniers préparatifs sont en cours. Concernant ETVD, toutes les journées sont calées ainsi que les inscriptions des écoles. Une dernière réunion

du Côtes d'Armor Tour s'est déroulée le 25 avril notamment pour affiner le programme des 3 jours.

Questions diverses

- Dépôt d'un nouveau projet jeune habitable en Open 5.7 de la part du Loguivy Canot Club autour d'une équipe de coureurs issus de l'optimist. Ce projet est validé par le Conseil d'administration.
- Concernant la mise à disposition des voiliers habitables au niveau des clubs il est décidé d'ajouter une nouvelle mention dans la convention : *lors des régates le nom « CDV 22 » devra être associé au nom du bateau.* Cette disposition est applicable aux conventions déjà signées.
- Validation de l'achat à la FFV d'affiches d'instructions de courses plastifiées pour tous les clubs organisateurs.
- Interrogation des clubs pour l'organisation d'une 3^{ème} édition de la Coupe de Bretagne. Les clubs présents répondent positivement.
- Changement de Logo du CDV 22 : Le CA valide l'utilisation de 2 logos. Un pour le papier à entête du CDV et la communication officielle et l'autre pour le marquage des bateaux.

COMMUNICATION OFFICIELLE



MARQUAGE DES BATEAUX



Le président :

Pierre LE BOUCHER